



courriel : contact@mutuelle-epc.com

Chère adhérente, Cher adhérent,

En cette fin d'année, nous sommes heureux de vous faire parvenir notre **brochure 2021**.

Par envoi séparé, vous sont également adressés, pour vous et vos ayants droit, **votre nouvelle carte mutualiste** (carte de tiers-payant) et **votre échancier de règlement** (appel de cotisations).

L'année 2020 s'est révélée délicate car les risques pour notre santé ont été permanents depuis le mois de mars. Nous espérons que vous et vos proches avez bien traversé cette période pendant laquelle **votre Mutuelle est restée mobilisée et soucieuse du meilleur service à vous apporter.**

Que nous réserve maintenant 2021 ?

En ce qui concerne l'évolution de votre couverture santé, voici les principaux éléments, que vous pourrez retrouver également sur notre site internet actualisé en continu **www.mutuelle-epc.com**.

DES COTISATIONS MAITRISEES > UNE AUGMENTATION TRÈS MODÉRÉE

Une augmentation, de l'ordre 1% en moyenne, a dû être appliquée sur toutes les tranches d'âge des contrats **Noir/ Blanc et Plus Couleur**, pour réduire l'impact, sur nos résultats, de la contribution Covid gouvernementale, de l'augmentation générale des dépenses de santé et des améliorations de garanties dont vous allez bénéficier en parallèle à la **mise en place du 100 % Santé.**

UNE OFFRE DE GARANTIES > ALIGNÉE SUR LA RÉGLEMENTATION MAIS EN ÉVOLUTION SELON LES BESOINS DE NOS ADHÉRENTS

Dans le cadre du dispositif «**100 % Santé**» développé sur les postes Dentaire, Optique et Audiologie, dont la mise en place a commencé en 2019, l'année 2021 verra le déploiement de **la dernière phase portant sur les aides auditives et un complément sur les prothèses dentaires.** Dans le même temps, certaines lignes de notre grille de **garanties ont été réévaluées, par exemple la nuitée d'hospitalisation, le forfait cure thermale...** (voir détail dans le flyer joint).

RAPPORT COTISATIONS / PRESTATIONS > TOUJOURS TRÈS CONCURRENTIEL

Légalement, nous sommes tenus de porter à votre connaissance les éléments ci-dessous :

- Nos **frais de gestion**, notamment grâce au pilotage de l'EPC par une équipe d'élus bénévoles et dévoués, s'élèvent à hauteur de **9 %**.
- Le **taux de redistribution** à nos adhérents des cotisations encaissées, sous forme de prestations (remboursements des dépenses de santé en complément du régime général), s'élève à **89 %**.
- **Ces pourcentages nous placent avantagusement sur le marché de la complémentaire santé.**

Chère adhérente, Cher adhérent,

Le Conseil d'administration de l'EPC vous remercie de votre fidélité, reste à votre écoute et engagé à vos côtés pour la préservation de vos intérêts mutualistes et vous souhaite vivement une année 2021 clémente, porteuse d'espoir et de projets d'avenir.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le 1^{er} décembre 2020

La Présidente, Danièle LE NOUYS